

note d'

information

11.03
FEVRIER

Enseignement supérieur & Recherche

À la rentrée 2009, les instituts catholiques d'Angers, de Lille, de Lyon, de Paris et de Toulouse accueillent 24 230 étudiants. L'augmentation marquée des effectifs (+ 14 % par rapport à 2008, soit 2 900 étudiants de plus) s'explique essentiellement par celle du nombre d'étudiants inscrits dans les formations de type universitaire (+ 18 %). Plus de huit étudiants sur dix inscrits dans ces établissements préparent un diplôme de type universitaire (licence LMD, master LMD...), les autres suivent une formation canonique (1). Ce sont les disciplines de sciences humaines et sociales qui attirent le plus les étudiants, en particulier en master. Les femmes sont majoritaires dans les instituts catholiques : elles représentent 66 % des étudiants et leur effectif a augmenté de 16 % en 2009. Les étudiants étrangers qui y sont accueillis (9 % de l'ensemble des étudiants) sont moins nombreux qu'en 2008.

Les étudiants dans les instituts catholiques

Forte augmentation des effectifs à la rentrée 2009

À la rentrée 2009, les cinq instituts catholiques d'Angers, de Lille, de Lyon, de Paris et de Toulouse accueillent 24 230 étudiants : 3 650 (soit 15 %) étudiants suivent une formation canonique et 20 580 (soit 85 %) préparent des diplômes de type universitaire (*voir l'encadré ci-dessous*). Le nombre d'étudiants augmente fortement (+ 14 %) en 2009 après deux années de hausse plus modérée (7 % en 2007 et 6 % en 2008). Cette augmentation concerne tous les établissements : elle est supérieure à 17 % dans les instituts catholiques de Lyon (17 %), d'Angers (21 %) et Toulouse (22 %). La hausse est plus modérée dans les instituts catholiques de Lille (8 %) et de Paris (2 %).

Entre 2005 et 2009, les effectifs des instituts catholiques sont passés de 19 127 à 24 234, ce qui correspond à une hausse de 21 % en quatre ans. Cette croissance est forte dans tous les établissements. Elle est dépassé même 30 % dans les instituts de Lyon (+ 34 %), de Lille et de Toulouse (+ 32 %), elle est plus modérée à Angers (+ 23 %) et à Paris (+ 15 %). Sur cette période, la proportion d'étudiants suivant une formation canonique décline fortement au profit des formations de type universitaire : elle passe de 21 % à 15 %. Elle baisse particulièrement à l'institut catholique de Toulouse où les formations canoniques

1. Formation canonique : formation qui conduit à un diplôme délivré par l'Église catholique.

Les instituts catholiques de Lille, de Lyon, de Paris, de Toulouse et l'université catholique de l'Ouest (Angers) sont regroupés au sein de l'Union des établissements d'enseignement supérieur catholique (UDESCA). Ces établissements – associations à but non lucratif et reconnus d'utilité publique – ont été créés conformément aux dispositions de la loi du 12 juillet 1875 (art L 731-1 et suivants du Code de l'éducation) : Angers, Paris et Lyon en 1875, Lille en 1876 et Toulouse en 1877.

Les instituts catholiques dispensent :

- un *enseignement à caractère universitaire* qui prépare à des diplômes nationaux (licences LMD, licences professionnelles, masters, etc.), des diplômes d'établissement (DU, etc.). Ces établissements ne peuvent délivrer de diplômes nationaux, mais peuvent établir une convention avec des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel et permettre à leurs étudiants de passer les examens d'obtention d'un diplôme national. À défaut de convention, le recteur d'académie désigne un *jury rectoral* chargé de délivrer les diplômes nationaux ;
- un *enseignement canonique* dont les formations conduisent aux diplômes de l'Église catholique délivrés par les instituts catholiques au nom du Siège apostolique. On distingue trois niveaux : le baccalauréat canonique qui se prépare en cinq ans, la licence canonique en deux ans puis le doctorat canonique.



sont majoritaires : elle passe de 85 % en 2005 à 62 % en 2009. À l'institut catholique de Paris, la baisse de la proportion des enseignements canoniques amorcée depuis deux ans s'amplifie en 2009. Elle est stable dans les instituts de Lyon et d'Angers. À Lille, elle fléchit légèrement en 2009, après une stagnation depuis 2005 (*tableau 1*).

En 2009, plus de huit étudiants sur dix suivent une formation de type universitaire...

En 2009, 20 580 étudiants (soit 85 % des effectifs étudiants) sont accueillis dans les instituts catholiques dans des formations de type universitaire (*tableau 2*). Ces formations sont majoritaires – de 80 % (Paris) à 98 % des étudiants (Lille) – dans l'ensemble des instituts, à l'exception de l'institut catholique de Toulouse où elles ne sont suivies que par 38 % des étudiants. Plus de huit étudiants sur dix inscrits dans une formation de type universitaire préparent des diplômes nationaux. Ceux-ci sont majoritaires dans tous les instituts, principalement à Lille où ils représentent 94 % des effectifs. La licence LMD est le diplôme le plus préparé (plus de quatre étudiants sur dix), en particulier dans les instituts catholiques de Lille et d'Angers.

En 2009, la hausse du nombre d'étudiants suivant une formation de type universitaire a été particulièrement forte (18 %) après deux années de hausse modérée (+ 7 % en 2007 et + 6 % en 2008). Cet accroissement des effectifs s'observe en particulier dans les formations du cursus master : + 57 % contre + 13 % en 2007 et + 11 % en 2008 (*graphique 1*). Il est particulièrement important à l'institut catholique d'Angers où il représente plus du tiers des étudiants inscrits dans un diplôme national.

... et se dirigent vers les sciences humaines et sociales

Les disciplines lettres, langues, sciences humaines ainsi que celle de droit connaissent la plus forte augmentation d'effectifs par rapport à 2008 (+ 27 %). Au sein des

TABLEAU 1 – Évolution des effectifs inscrits dans les instituts catholiques par établissement

Établissements	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	Évolution 2009/2005
Institut catholique de Lille	4 542	4 111	5 076	5 577	6 018	
Évolution	- 9 %	23 %	10 %	8 %	32 %	
Part des formations canoniques	5 %	6 %	5 %	5 %	2 %	
Institut catholique de Lyon	3 299	3 462	3 679	3 764	4 417	
Évolution	5 %	6 %	2 %	17 %	34 %	
Part des formations canoniques	11 %	11 %	11 %	12 %	12 %	
Institut catholique de Paris	3 146	3 325	3 250	3 552	3 619	
Évolution	6 %	- 2 %	9 %	2 %	15 %	
Part des formations canoniques	34 %	35 %	37 %	30 %	20 %	
Institut catholique de Toulouse	2 016	2 016	2 090	2 165	2 652	
Évolution	0 %	4 %	4 %	22 %	32 %	
Part des formations canoniques	85 %	79 %	73 %	69 %	62 %	
Université catholique de l'Ouest	6 124	5 934	6 065	6 242	7 528	
Évolution	- 3 %	2 %	3 %	21 %	23 %	
Part des formations canoniques	9 %	6 %	8 %	9 %	8 %	
Total	19 127	18 848	20 160	21 300	24 234	
Évolution	- 1 %	7 %	6 %	14 %	27 %	
Part des formations canoniques	21 %	20 %	19 %	18 %	15 %	

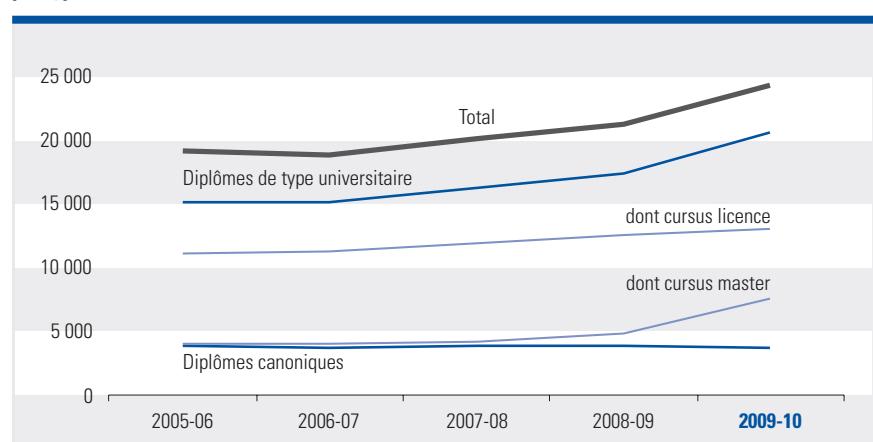
Source : MESR DGESIP-DGRI SIES, Système d'information SISE

TABLEAU 2 – Les effectifs étudiants des instituts catholiques en 2009-2010

Types de formations	Institut catholique de Lille	Institut catholique de Lyon	Institut catholique de Paris	Institut catholique de Toulouse	Université catholique de l'Ouest	Total
Baccalauréats canoniques	106	410	318	1 469	598	2 901
Licences canoniques	30	51	311	121	23	536
Doctorats canoniques	10	55	85	52	11	213
Total formations canoniques	146	516	714	1 642	632	3 650
%	2 %	12 %	20 %	62 %	8 %	15 %
Cursus licence	4 124	1 397	1 016	672	4 072	11 281
dont licences LMD	3 462	1 284	1 016	672	3 681	10 115
dont licences professionnelles	202	-	-	-	391	593
Cursus master	1 554	1 023	806	208	2 122	5 713
dont masters LMD	906	79	806	208	2 090	4 089
Cursus doctorat	-	-	16	-	39	55
Sous-total diplômes nationaux	5 678	2 420	1 838	880	6 233	17 049
Autres diplômes	194	1 481	1 067	130	663	3 535
Total formations de type universitaire	5 872	3 901	2 905	1 010	6 896	20 584
%	98 %	88 %	80 %	38 %	92 %	85 %
Total	6 018	4 417	3 619	2 652	7 528	24 234

Source : MESR DGESIP-DGRI SIES, Système d'information SISE

GRAPHIQUE 1 – Évolution des effectifs inscrits dans les instituts catholiques par type de formations



Source : MESR DGESIP-DGRI SIES, Système d'information SISE

disciplines de lettres, langues, sciences humaines ainsi que celle de droit connaissent la plus forte augmentation d'effectifs par rapport à 2008 (+ 27 %). Au sein des effectifs sont en hausse (+ 49 %). A contrario, les effectifs inscrits en sciences-STAPS et en théologie diminuent, respectivement -2 % et -12 % (*tableau 3*).

TABLEAU 3 – Répartition des effectifs étudiants selon la discipline - Année 2009-2010

Disciplines	Diplômes nationaux						Total	Autres diplômes	Total formations de type universitaire	Formations canadiennes	Total	Évolution 2009/2008 (%)	Part des disciplines (%)
	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat								
	Effectifs	dont licences LM (%)	Effectifs	dont masters (%)									
Droit - sciences politiques	1 791	16	314	6	-	2 105	85	2 190	-	2 190	27	9	
Sciences économiques - gestion - AES	1 563	11	1 359	7	-	2 922	422	3 344	-	3 344	20	14	
Lettres - langues - sciences humaines	5 986	52	3 101	54	43	9 087	2 143	11 230	-	11 230	27	46	
Sciences - STAPS	1 368	11	291	5	12	1 659	431	2 090	-	2 090	-2	9	
Médecine	573	-	648	-	-	1 221	24	1 245	-	1 245	8	5	
Théologie	-	-	-	-	-	-	485	485	3 650	4 135	-12	17	
Total	11 281	90	5 713	72	55	16 994	3 590	20 584	3 650	24 234	14	100	

Source: MESR DGESIP-DGRI SIES, Système d'information SISE

En 2009, les formations de lettres, de langues et de sciences humaines sont suivies par près de un étudiant sur deux. Viennent ensuite la théologie (17 % des étudiants) et les sciences économiques et gestion (14 % des étudiants).

La discipline de sciences humaines et sociales accueille à elle seule un tiers des étudiants, qui se répartissent pour près de la moitié en cursus licence – principalement en licence de psychologie et de sciences de l'information et de la communication –, et près du tiers en cursus master, surtout en master sciences humaines et sociales mention éducation et formation (32 % des étudiants inscrits en master). Ce master a été créé à la rentrée 2009 dans le cadre de la mise en place des diplômes de master ouverts aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et de la formation.

Forte croissance des nouveaux bacheliers depuis 2005, de moindre importance en 2009

Le nombre de nouveaux bacheliers (2) – étudiants ayant obtenu leur baccalauréat lors de la dernière session et qui s'inscrivent en première année du cursus de licence dans les instituts catholiques – connaît, à la rentrée 2009, une hausse de moindre importance qu'en 2008 (+ 4 % contre + 7 %). Il augmente en droit et sciences politiques (+ 26 %), en sciences économiques et gestion (17 %) et en médecine (+ 3 %). A contrario, dans les autres disciplines, il diminue : -6 % en sciences-STAPS et -2 % en lettres, langues et sciences humaines. Cette dernière discipline regroupe des situations hétérogènes : le nombre de

nouveaux bacheliers en sciences humaines et sociales augmente fortement (+ 21 %) mais ne compense pas la baisse des effectifs en langues (- 36 %) et en lettres-sciences du langage et arts (- 21 %).

Le nombre de nouveaux bacheliers est passé de 2 925 en 2005-2006 à 3 505 en 2009-2010, soit une hausse de 20 % sur quatre ans. La croissance est visible dans la majorité des disciplines : elle atteint +89 % en sciences économiques et gestion, +88 % en droit-sciences politiques (tableau 4). En 2009-2010, près de neuf étudiants sur dix inscrits dans les instituts catholiques sont titulaires d'un baccalauréat : 30 % d'un bac scientifique, 29 % d'un bac économique et 22 % d'un bac littéraire (tableau 5).

2. Les titulaires d'une équivalence ne sont pas comptabilisés comme nouveaux bacheliers.

TABLEAU 4 – Évolution des nouveaux bacheliers suivant une formation de type universitaire selon la discipline

Disciplines	Effectifs					Évolution annuelle (en %)				Évolution entre 2009 et 2005
	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2006/05	2007/06	2008/07	2009/08	
Droit - sciences politiques	324	363	445	483	610	12	23	9	26	88
Sciences économiques - gestion	212	200	293	343	401	-6	47	17	17	89
Lettres - langues - sciences humaines	1 693	1 712	1 705	1 768	1 734	1	0	4	-2	2
Sciences - STAPS	422	454	417	459	432	8	-8	10	-6	2
Médecine	274	271	279	319	328	-1	3	14	3	20
Total	2 925	3 000	3 139	3 372	3 505	3	5	7	4	20

Source: MESR DGESIP-DGRI SIES, Système d'information SISE

TABLEAU 5 – Répartition des étudiants selon leur origine scolaire en 2009-2010

Disciplines	Effectif total	Part des bacheliers (en %)	Bac général Effectif	Dont			Bac technologique	Autres (1)
				littéraire	économique	scientifique		
Droit - sciences politiques	2 190	9	2 009	331	1 143	535	102	79
Sciences économiques - gestion	3 344	13	2 750	197	1 563	990	304	290
Lettres - langues - sciences humaines	11 230	43	9 404	3 742	3 649	2 013	920	906
Sciences - STAPS	2 090	8	1 727	28	248	1 451	295	68
Médecine	1 245	5	1 211	2	10	1 199	22	12
Théologie	4 135	11	2 532	1 014	336	1 182	217	1 308
Total	24 234	89	19 633	5 314	6 949	7 370	1 860	2 663
Part des bachelierés				81 %	22 %	29 %	30 %	8 %
(1) Baccalauréats professionnels et équivalences baccalauréat.								

Source: MESR DGESIP-DGRI SIES, Système d'information SISE

(1) Baccalauréats professionnels et équivalences baccalauréat.

TABLEAU 6 – Répartition des femmes dans les instituts catholiques en 2009-2010

	Formations de type universitaire			Total	Formations canoniques	Ensemble			
	Part des femmes (en %)				Part des femmes	Nombre de femmes	Part des femmes (en %)	Évolution 2009/2008 (en %)	
	Licence	Master	Doctorat						
Droit - sciences politiques	62	67		63	-	1 384	63	28	
Sciences économiques - gestion - AES	51	53		52	-	1 739	52	18	
Lettres - langues - sciences humaines	77	83	54	79	-	8 889	79	28	
Sciences - STAPS	48	45	33	47	-	992	47	-5	
Médecine	70	69		69	-	861	69	8	
Théologie	68	43		66	52	2 232	54	-11	
Total	67	72	50	69	52	16 097	66	16	

Source : MESR DGESIP-DGRI SIES, Système d'information SISE

Les bacheliers des séries générales vont prioritairement vers les formations de lettres-langues et sciences humaines (48 %), en particulier en sciences humaines et sociales (35 %). Les sciences économiques et de gestion et la théologie accueillent la même proportion de bacheliers généraux. Outre les disciplines de lettres- langues et sciences humaines, les bacheliers littéraires sont inscrits dans des formations de théologie (19 %) ; les bacheliers économiques se dirigent ensuite vers les sciences économiques (22 %) et le droit (16 %) ; les bacheliers scientifiques se destinent aux formations de sciences (20 %), de médecine (16 %) et de théologie (16 %).

Les femmes sont majoritaires dans les instituts catholiques

Près de deux étudiants sur trois inscrits dans les instituts catholiques en 2009 sont des femmes. Leur effectif a augmenté de 16 % par rapport à 2008-09 (*tableau 6*). Les femmes sont plus nombreuses dans les formations de type universitaire, où elles représentent 69 % des effectifs. Elles sont majoritaires dans les cursus licence et master (respectivement 67 % et 72 %).

Les femmes sont attirées par les disciplines littéraires : elles représentent près de 80 % des effectifs de lettres, langues et sciences humaines. Elles suivent majoritairement les formations de droit-sciences politiques (63 %). *A contrario*, le rapport hommes-femmes est équilibré dans les formations de théologie (54 %), de sciences économiques-gestion et AES (52 %) et de sciences (47 %).

Un étudiant sur cinq inscrit dans une formation canonique est étranger

En 2009-2010, 2 000 étudiants étrangers suivent une formation dans un institut catholique. Ils sont moins nombreux qu'en 2008 (- 9 %) après deux années de croissance modérée (+ 4 % en 2007 et + 1 % en 2008).

La part des étrangers est très importante dans les formations canoniques (19 %). Elle n'est que de 7 % dans les formations de type universitaire. Celle-ci est nettement plus faible que dans les universités « publiques » où elle représente environ 15 % de l'effectif total.

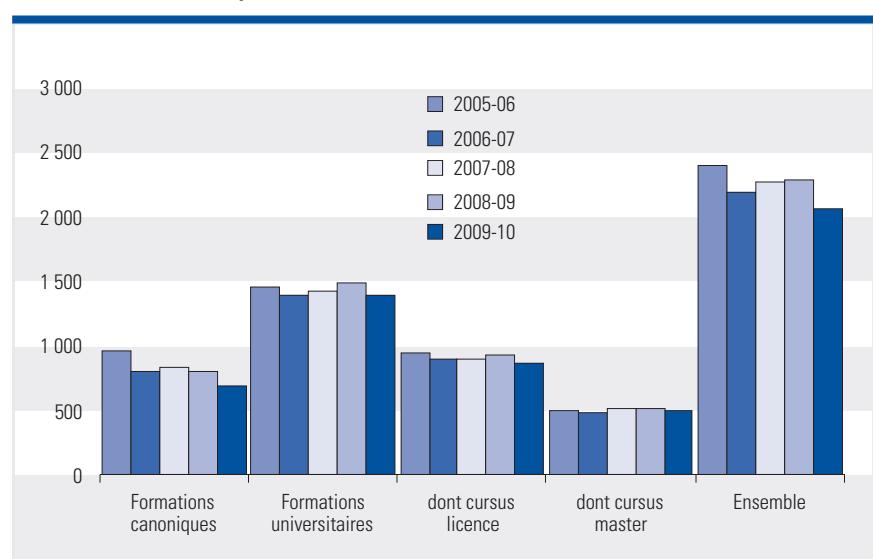
La baisse du nombre d'étudiants étrangers affecte les deux catégories de formation (canonique et de type universitaire) et, dans cette dernière, concerne tous les cursus (*graphique 2*). En 2007, la hausse

des effectifs est ressentie dans toutes les catégories de formation. À la rentrée 2008, elle ne concerne que les formations de type universitaire alors que le nombre d'étudiants inscrits dans les formations canoniques diminue (- 5 %).

La part des étudiants étrangers diminue de 2 points en 2009-2010 et atteint 9 % (*tableau 7*). Cette baisse se répercute dans les deux types de formations : elle est de 2 points dans les formations canoniques et de un point dans les formations de type universitaire. Parmi les formations de type universitaire, c'est le cursus master qui est touché (- 4 points), en particulier dans les disciplines de lettres, langues et sciences humaines (- 5 points) ; la part des étudiants étrangers dans le cursus licence reste stable.

La Chine, le Vietnam et le Cameroun sont les pays les plus représentés (respectivement 14 %, 6 % et 5 %). Les étudiants vietnamiens suivent majoritairement une

GRAPHIQUE 2 – Évolution des effectifs d'étudiants étrangers inscrits dans les instituts catholiques



Source : MESR DGESIP-DGRI SIES, Système d'information SISE

TABLEAU 7 – Part des étudiants étrangers inscrits dans les instituts catholiques en 2009-2010

Disciplines	Formations de type universitaire						Formations canoniques	Ensemble		
	Ensemble		Dont :							
	Part des étudiants étrangers (%)		Part des étudiants étrangers (%)	Part des étudiants étrangers (%)						
	2008	2009	2008	2009	2008	2009		2008	2009	
Droit - sciences politiques	5	5	2	2	24	16	-	-	5	
Sciences économiques - gestion - AES	9	9	5	5	12	13	-	-	9	
Lettres - langues - sciences humaines	10	7	9	9	9	4	-	-	10	
Sciences -STAPS	6	5	3	2	14	11	-	-	6	
Médecine	1	1	2	2	1	1	-	-	1	
Théologie	20	19	17	18	26	29	21	19	21	
Total	8	7	7	7	11	7	21	19	11	
									9	

Source : MESR DGESIP-DGRI SIES, Système d'information SISE

formation canonique ; les étudiants chinois et camerounais sont plutôt inscrits dans les formations de type universitaire.

**Bernadette Rousseau,
MESR DGESIP/DGRI SIES C1**

Pour en savoir plus

www.education.gouv.fr
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
depp.documentation@education.gouv.fr

Source
Les résultats proviennent du système d'information SISE que les instituts catholiques ont intégré pour la première fois à la rentrée 1999 et qui recense l'ensemble des effectifs des étudiants inscrits, en formation initiale ou continue, dans les formations spécifiques ou canoniques, et dans des formations de type universitaire (jury rectoral ou en convention avec une ou plusieurs universités).
N'entrent pas dans le champ de l'étude :
– les étudiants inscrits dans les écoles associées aux instituts catholiques (écoles d'ingénieurs, de management, etc.) ; – les auditeurs libres, les stagiaires français et étrangers venant suivre des cycles de formation ou de perfectionnement d'une durée inférieure ou égale à l'année universitaire.

Les données publiées dans cette *Note d'Information* sont les données définitives observées à la date du 15 janvier de chaque année universitaire.

